

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 121

DE LYON

Samedi 30 Avril 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>er</sup> A 15 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES  
sont reçues

A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent  
le N°

ABONNEMENTS..

Lyons et départements limitrophes..	Trois mois	Six mois	Un an
Autres départements.....	6 fr.	10 fr.	20 fr.
Etranger (Union Postale).....	9 »	18 »	36 »

## M. LOUBET A NAPLES. — LA REVUE NAVALE

### ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 1<sup>er</sup> MAI LYON

Candidats de l'Opposition Républicaine

#### PREMIER ARRONDISSEMENT

Concentration des Comités de la Fédération républicaine et de l'Union libérale républicaine.

- SALLÉS Antoine, avocat à la Cour d'appel.
- CHOMEL Augustin, architecte.
- FICHET Joseph, président du Conseil des prud'hommes.
- PROZET Joseph, employé de commerce.
- DELORME Benoît, ouvrier plombier.
- LIANDRAT Pierre, fabricant de soieries.
- REYNAUD Louis, avocat à la Cour d'appel.

#### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

Union des Comités républicains, libéraux, progressistes et ouvriers.

- GOURJU Antonin, avocat à la Cour d'appel, conseiller sortant.
- CHASSON Henri, chef de manutention au P.-L.-M., en retraite, administrateur de la Caisse d'épargne de Perrache, conseiller sortant.
- DEVAY Auguste, fabricant de soierie, ancien vice-président de la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, administrateur de l'École de commerce et de la Société lyonnaise du Sauvage de l'Enfance, conseiller sortant.
- GARNIER Michel, industriel, président fondateur de la Société scolaire du 2<sup>e</sup> arrondissement (œuvre des Enfants à la montagne), conseiller sortant.

MOLLARD Prosper, marchand de soie, ancien président de la Chambre syndicale des marchands de soie, membre de la Chambre de commerce, conseiller sortant.

NOVÉ-JOSSERAND Louis, licencié en droit, marchand de fer, conseiller sortant.

PIATON Maurice, ingénieur, ancien élève de l'École Polytechnique, ancien trésorier de l'Association des anciens élèves du Lycée, ancien juge au Tribunal de commerce, ancien administrateur de la Caisse d'épargne, conseiller sortant.

REGAUD Francisque, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

#### TROISIÈME ARRONDISSEMENT

Groupe républicain libéral démocratique

BARBIER Jean, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur.

CHARBONNIER Félix, négociant en cuirs.

LAPALUS Vincent, ancien négociant.

ROSDOUBLY Claudius, employé de commerce.

JULLIAN Emilien, ouvrier peintre.

CARROT Pétros, fabricant de limes.

MEUNIER Joseph, menuisier.

BRESSE Jean-Baptiste, propriétaire.

COMTE Jacques, charpentier.

#### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

Union des Comités républicains, libéraux, progressistes et ouvriers.

- GOURJU Antonin, avocat à la Cour d'appel, conseiller sortant.
- CHASSON Henri, chef de manutention au P.-L.-M., en retraite, administrateur de la Caisse d'épargne de Perrache, conseiller sortant.
- DEVAY Auguste, fabricant de soierie, ancien vice-président de la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, administrateur de l'École de commerce et de la Société lyonnaise du Sauvage de l'Enfance, conseiller sortant.
- GARNIER Michel, industriel, président fondateur de la Société scolaire du 2<sup>e</sup> arrondissement (œuvre des Enfants à la montagne), conseiller sortant.

#### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

Union des Comités républicains, libéraux, progressistes et ouvriers.

- GOURJU Antonin, avocat à la Cour d'appel, conseiller sortant.
- CHASSON Henri, chef de manutention au P.-L.-M., en retraite, administrateur de la Caisse d'épargne de Perrache, conseiller sortant.
- DEVAY Auguste, fabricant de soierie, ancien vice-président de la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, administrateur de l'École de commerce et de la Société lyonnaise du Sauvage de l'Enfance, conseiller sortant.
- GARNIER Michel, industriel, président fondateur de la Société scolaire du 2<sup>e</sup> arrondissement (œuvre des Enfants à la montagne), conseiller sortant.

MOLLARD Prosper, marchand de soie, ancien président de la Chambre syndicale des marchands de soie, membre de la Chambre de commerce, conseiller sortant.

NOVÉ-JOSSERAND Louis, licencié en droit, marchand de fer, conseiller sortant.

PIATON Maurice, ingénieur, ancien élève de l'École Polytechnique, ancien trésorier de l'Association des anciens élèves du Lycée, ancien juge au Tribunal de commerce, ancien administrateur de la Caisse d'épargne, conseiller sortant.

REGAUD Francisque, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

#### TROISIÈME ARRONDISSEMENT

Groupe républicain libéral démocratique

BARBIER Jean, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur.

CHARBONNIER Félix, négociant en cuirs.

LAPALUS Vincent, ancien négociant.

ROSDOUBLY Claudius, employé de commerce.

JULLIAN Emilien, ouvrier peintre.

CARROT Pétros, fabricant de limes.

MEUNIER Joseph, menuisier.

BRESSE Jean-Baptiste, propriétaire.

COMTE Jacques, charpentier.

#### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

Union des Comités républicains, libéraux, progressistes et ouvriers.

- SALLÉS Antoine, avocat à la Cour d'appel.
- CHOMEL Augustin, architecte.
- FICHET Joseph, président du Conseil des prud'hommes.
- PROZET Joseph, employé de commerce.
- DELORME Benoît, ouvrier plombier.
- LIANDRAT Pierre, fabricant de soieries.
- REYNAUD Louis, avocat à la Cour d'appel.

#### DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

Union des Comités républicains, libéraux, progressistes et ouvriers.

- SALLÉS Antoine, avocat à la Cour d'appel.
- CHOMEL Augustin, architecte.
- FICHET Joseph, président du Conseil des prud'hommes.
- PROZET Joseph, employé de commerce.
- DELORME Benoît, ouvrier plombier.
- LIANDRAT Pierre, fabricant de soieries.
- REYNAUD Louis, avocat à la Cour d'appel.

MOLLARD Prosper, marchand de soie, ancien président de la Chambre syndicale des marchands de soie, membre de la Chambre de commerce, conseiller sortant.

NOVÉ-JOSSERAND Louis, licencié en droit, marchand de fer, conseiller sortant.

PIATON Maurice, ingénieur, ancien élève de l'École Polytechnique, ancien trésorier de l'Association des anciens élèves du Lycée, ancien juge au Tribunal de commerce, ancien administrateur de la Caisse d'épargne, conseiller sortant.

REGAUD Francisque, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.

#### TROISIÈME ARRONDISSEMENT

Groupe républicain libéral démocratique

BARBIER Jean, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur.

CHARBONNIER Félix, négociant en cuirs.

LAPALUS Vincent, ancien négociant.

ROSDOUBLY Claudius, employé de commerce.

JULLIAN Emilien, ouvrier peintre.

CARROT Pétros, fabricant de limes.

MEUNIER Joseph, menuisier.

BRESSE Jean-Baptiste, propriétaire.

COMTE Jacques, charpentier.

- BLANCHET P., employé de commerce.
- BURGEOT A., négociant.
- CHAPRAUX Charles fils, entrepreneur.
- FONCELLE S., représentant.
- VIGNE J., ouvrier maçon.
- SANGY Cl., retraité du P.-L.-M.

Le Rappel Républicain commencera prochainement la publication d'un grand roman dramatique.  
Cet ouvrage, écrit à la plume d'un éminent romancier, obtiendra, sans nul doute, auprès de nos lecteurs, le succès qu'il mérite.

### FAITS DU JOUR

Aujourd'hui, dernière journée du voyage de M. Loubet en Italie, à lieu la grande revue navale de Naples, après laquelle le président s'embarque pour Marseille.

Les syndicats du département de la Seine ont lancé un appel en faveur d'un grand meeting à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai.

Les dépêches de la guerre russo-japonaise ne signalent rien d'intéressant, en dehors de quelques détails sur l'affaire de Gensan.

### LA FIN D'UN HOMME

M. GAILLETON  
Il est dans l'ordre naturel des choses que toute période électorale suscite, parmi les faibles humains que nous sommes, des phénomènes d'ordre physiologique et d'ordre psychologique. Des cerveaux paraissent bien assis — si j'ose dire — soudainement se désagrègent; des énergies inconnues se révèlent; des passions insoupçonnées s'exaltent tout à coup; des citoyens, inoffensifs d'ordinaire, se transforment avec joie en énergumènes. L'inrassemblable devient possible; l'impossible se réalise. Et M. le docteur Gaillon peut avoir un regain de vigueur...  
Il était donné à cet homme, dont la légendaire finesse et la ruse proverbiale paraissaient... ensommeillées à jamais; à cet homme que les ans semblaient avoir placé à l'abri des coups de boutoir, lui réservant simplement les coups de chapeau destinés à toute vie qui s'éteint; il était donné à cet homme qui connut le Talent, la Science et aussi la Sagesse, d'étonner péniblement les foules et de déconcerter tous les respects. Quelques-uns en rient, s'en frottent les mains ou pirouettent; qu'il nous soit permis, à nous, d'en être attristés. La fin de cette existence qui fut belle — toute de labour, de savoir et de libéralisme — pouvait être digne. M. Gaillon, bénévolement la compromettait et la terminait en une grotesque aventure, emporté, convulsé par un dernier soubresaut, par une suprême facétie de sa roudardise gamine. Le vieux lutteur devant lequel adversaires ou ennemis s'inclinaient quand

même, détruit aujourd'hui, d'un geste puérilement enfantin ou sénile, le fragile pedestal que lui avait élevé la considération humaine.

Il faut le dire, il faut que chacun le comprenne, c'est un pitoyable spectacle de voir ce vieillard servir de jouet à l'homme de l'Hôtel de Ville, à l'être égoïste, ambitieux, pédant et insipide qu'est M. Augagneur.

M. Gaillon a cru être subtil. Il s'est trompé.

Il a escompté ses anciennes sympathies du deuxième arrondissement pour entrer à la Mairie, car M. Gaillon veut être de nouveau maire. Chez lui c'est une idée fixe; — les bambins et les vieillards, on le sait, ont l'entêtement farouche parce qu'irraisonné, — et il s'est imaginé, confiant en sa sagesse passée, qu'il était fort malin de se faire soutenir par celui-là même qu'il rêve de terrasser.

Ce sont là ruses de guerres qui appellent la Victoire ou le Désastre et M. Gaillon ne peut se leurrer: il n'est plus l'homme de la Victoire...

Oublie-t-il donc que c'est avec les décomptes qu'on bâtit les maisons nouvelles?

Augagneur lui, ne l'oublie point. Avec une joie féroce, il a saisi la balle au bond. De Gaillon, il se moque, il ricane et cela est tout ce qu'on peut attendre de cette intelligence rudo et quasi bestiale; il le méprise, malgré toute l'intime reconnaissance dont il lui est redevable peut-être... Il n'a qu'un but: utiliser un passé respectable, se servir d'une renommée indiscutable, pour essayer de se débarrasser d'une minorité qui le gêne parce qu'elle est juste et clairvoyante et qu'elle ne se laisse pas stupidement aplâtré par le puffisme.

Et, sardonique, railleur et cruel, Augagneur soutient le nouveau candidat, en salissant les actes de l'ancien Maire...

Encore une fois, cela est triste, profondément affligeant, et M. Gaillon devait à son honneur d'éviter, à ses concitoyens qui l'estiment et l'honorent, la douloureuse vision d'une telle décadence et d'une telle débâcle. M. Gaillon ne l'a pas compris; regrettons-le. Les électeurs sans doute lui feront sentir amèrement tout ce qu'il y a d'inconscience à obscurcir volontairement d'un nuage gris le crépuscule d'une vie qui sombre...

Léon BORDE.

### INFORMATIONS

LE GÉNÉRAL GALLIENI. — Le Gaulois dit que l'on assure que le général Gallieni va rentrer en France et qu'il remplacera le général Voiron à la présidence du comité technique des troupes coloniales.

LE VOYAGE D'ALPHONSE XIII. — En raison de la mort récente de la reine Isabelle le roi Alphonse ne viendrait à Paris qu'au mois de septembre.

### LES GRÈVES DE MARSEILLE

Marseille, 29 avril.  
La situation ne s'est pas modifiée depuis hier. Sur les quais, le chômage s'étend et se généralise, mais le calme est absolu. De nombreux voyageurs, forcés de demeurer à Marseille, faisant valoir les embarras dans lesquels ils se trouvent et le préjudice que la grève leur fait subir,

demandent que le gouvernement assure des départs immédiats par voie de réquisition. Ce matin, aucune réponse n'était arrivée à leur sujet du ministère.

Dans les ports du Nord, le nombre des navires étrangers est assez important. Sur ce point, de nombreux ouvriers ont encore trouvé du travail.

Ce matin, sont arrivés les vapeurs Ville de Tunis et le Languedoc, le premier de Bizerte, le second de Philippeville. Les équipages ont été débarqués.

### LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Un appel pour le 1<sup>er</sup> Mai

Paris, 29 avril.  
La Petite République publie un appel des syndicats du département de la Seine aux travailleurs parisiens les convoquant à assister dimanche, à deux heures de l'après-midi, salle des Fêtes, à la Bourse du travail, à un grand meeting.

Voici le passage principal de ce document: Camarades, entre les réformes immédiates réalisables, la journée de huit heures, avec un minimum de salaire, est une des meilleures Marches à sa conquête; mais rien de rien de gouvernants, qui ne nous donneront que ce que nous aurons la force d'imposer!

Camarades, unissons-nous, assistons tous à la manifestation du premier mai. Luttons avec ardeur et persévérance pour notre émancipation.

Vive le premier mai, vive l'action syndicale!

### M. DE LANESSAN ET LE BLOC

Paris, 29 avril.  
C'est au tour de M. Maujan à dire son fait à M. de Lanessan. Il intitule son éditorial: « Tu Quoique? »

M. Maujan est triste. Le nombre augmente des radicaux qui ruent dans les brancards. Cela le désole et il essaie de ramener au bercail, repentant et discret le député du premier arrondissement de Lyon.

Celui-là, dit-il, est pourtant un homme d'esprit et un habitué du parlement et le voilà goguenard comme tant d'autres et se plaignant de la tyrannie du ministère!

M. de Lanessan prétend, en effet, qu'il est impossible de gouverner avec cette majorité de violents et de bruyants, sans provoquer des dissensions religieuses profondes, sans faire courir les plus grands risques à la République et à la fin de sa méthode, qui est celle de M. Millerand, par ces mots: Libéralisme, modification, tolérance.

Liberté, modération, tolérance, ces mots sonnent mal à l'oreille de M. Maujan et il rappelle à M. de Lanessan que les attaques qu'il dirige contre le ministère Combes sont les mêmes que celles auxquelles le cabinet Waldeck-Rousseau a été en butte. « Nous avons rompu des lances en votre faveur et vous manquez de mémoire », dit-il à l'ancien ministre.

Celui-ci pourra toujours répondre qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais M. Maujan ne comprendra pas Attaguer le petit père, ce n'est pas « bien faire », c'est mal faire.

### Les Bureaux de Placement

Paris, 29 avril.  
Une importante réunion pour la suppression immédiate des bureaux de placement a été organisée par la Fédération générale du travail, ce matin, à la Bourse du travail.

M. Luquet, membre de la Confédération, conseille aux travailleurs de ne pas prendre part aux élections municipales du 1<sup>er</sup> mai, si satisfaction ne leur était pas donnée. MM. Sembat, Dejeante, Vaillant, députés de Paris, se déclarent opposés à cette proposition, estimant qu'elle ferait le jeu de la réaction, mais disposés à se joindre aux manifestations projetées par les travailleurs.

Finalement, la réunion a envoyé une délégation, composée, notamment, de MM. Sembat, Dejeante, Vaillant, pour réclamer à M. Combes la fermeture immédiate des bureaux.

### M. LOUBET EN ITALIE

Naples, 29 avril.

LA REVUE NAVALE DE NAPLES  
Ce matin le temps est beau. La population de Naples entière se porte sur les quais.

Le roi, ayant à ses côtés le duc de Gênes et le comte de Turin, et suivi de son état-major, vient chercher à 8 h. 42 M. Loubet dans ses appartements particuliers.

Le roi est en grande tenue de général, mais il a substitué le petit képi au grand casque à plumes. Il porte le grand cordon de la Légion d'honneur. Le Président est en habit, avec le grand cordon des saints Maurice et Lazare.

Après une conversation de quelques minutes, le Président et le roi quittent le palais par la grande cabine faisant communiquer le bâtiment royal avec l'arsenal.

Aussitôt que le roi et le Président paraissent à l'arsenal, à 8 h. 35, les navires les saluent par une salve de 21 coups de canon. Le Président et le roi passent en revue une compagnie d'honneur rangée dans l'arsenal et prennent ensuite place dans une chaloupe qui doit les conduire à bord de la Regina Margharita.

### A BORD DE LA « REGINA MARGHARITA »

Le pavillon présidentiel et le pavillon royal sont hissés, l'un à droite et l'autre à gauche et à la proue de la chaloupe. Lorsque l'embarcation royale passe devant les différents navires mouillés dans le port militaire, ceux-ci rendent le salut à la voix.

Les canots d'honneur qui amenaient le président le roi et leurs suites accostent la Regina Margharita après un trajet de cinq minutes. Le commandant du bâtiment, le capitaine Viale, reçoit au bas de l'échelle les deux chefs d'Etat et les précède sur le pont. M. Loubet est monté le premier.

M. Loubet et le roi ont passé en revue une compagnie d'honneur et ont ensuite pris place sur le pont de commandement entourés de M. Delcassé, des ministres de la Marine et de la Guerre et des Affaires Étrangères d'Italie.

La Regina Margharita avait été décorée d'une façon admirable. La table d'honneur, qui comprenait 35 couverts, avait été dressée dans le salon du commandant. Une autre table de 24 couverts avait été préparée pour la suite. Quatre buffets étaient chargés de rafraîchissements et de fleurs de toute espèce.

### DANS LA RADE

Cependant l'escadrière de torpilleurs est sortie du port, deux torpilleurs à droite et deux à gauche flanquant le navire à distance d'une cinquantaine de mètres.

Suivent à 200 mètres l'un de l'autre: l'Ermydice, à bord duquel se trouve le corps diplomatique, les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres et les sous-secrétaires d'Etat; le Catalani, avec les sénateurs et les grands dignitaires de l'Etat; le Partenone, avec les députés; la Citta di Milano, avec la presse; l'Atlante et l'Eroch avec les autres autorités.

Le défilé des navires qui fourmillent d'invités offre un coup d'œil splendide. On remarque dans la rade, assistant à la revue, un navire américain qui est arrivé ce matin et qui a échangé avec les bâtiments français et italiens les saluts d'usage.

### LA REVUE

Aussitôt sortie, la Regina Margharita tourne sa proue vers la droite et passe devant la ligne extérieure des deux escadres et devant la ligne intérieure, toujours suivie à la distance de 200 mètres par les navires qui lui font cortège.

La Regina Margharita et les navires de la suite filent à une vitesse de 7 milles. Le défilé de la Regina Margharita et de sa suite produit un grand effet. Les équipages des navires des deux escadres en rang saluent à la voix le navire royal, aussitôt qu'il s'approche d'eux.

Après avoir parcouru le front des deux escadres, le navire royal, en s'approchant

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »  
du 30 Avril 1904 — 16 —

### LES DRAMES DU MARIAGE

#### LA VEUVE DU CAISSIER

PAR  
Xavier de MONTÉPIN

— Me suis-je trompée ? — pensait la Torpille, — ai-je accusé trop vite ? — le baron semble de bonne foi, mais tout cela est bien étrange...  
Vogel, pendant ce temps, appuyait un doigt sur le bouton de la sonnette électrique dont le carillon se fit entendre aussitôt, puis, ouvrant le cabinet, il cria de toutes ses forces :  
— Au secours ! Vite !... Vite !... — un médecin ! il y va de la vie ou de la mort d'un homme !  
Ces clameurs mirent le restaurant en révolution, et de jolies têtes curieuses se montrèrent dans l'entre-bâillement des portes des cabinets voisins.  
Une demi-douzaine de garçons et de maîtres d'hôtel accoururent.  
Maurice Villars était un des clients sérieux de la maison.  
La vue de son corps étendu sans connaissance sur le tapis produisit une stupeur profonde.

— Il y a un médecin au numéro 8... — dit un des garçons, — je cours le chercher...  
XV

Un jeune médecin, — le docteur Favier, — homme de plaisir autant que de science, fort à la mode à cette époque, soupait au n° 8 en joyeuse compagnie.

Il accourut en toilette de soirée, portant la cravate blanche, l'habit noir, le gilet à un seul bouton, et arborant un camélia à sa boutonnière.

Le docteur, en entrant dans le cabinet, regarda tout d'abord Adah Bijou.

— Peste ! pensa-t-il. — Voilà une belle fille !... — Je suis fort étonné de la voir aujourd'hui pour la première fois...

Il salua sommairement Hermann et, s'agenouillant sur le tapis, se pencha vers le vieux garçon.

— Ah ! ça, mais, s'écria-t-il, — c'est M. Maurice Villars !... — En effet... — répondit Vogel très surpris.

— Que lui est-il arrivé ?... — Mon vieux ami, dont la modération à table n'est point la vertu dominante, vous le savez peut-être, monsieur, puisque vous paraissez le connaître, était un peu... comment dirais-je ?... — interrompit le docteur.

— Il avait consommé largement sa part de plusieurs bouteilles de vins capiteux... reprit Hermann, — il avait ensuite absorbé force petits verres de diverses liqueurs... — Bref, il me semblait très lancé, mais nullement souffrant... — Tout

à l'heure, — il p a de cela cinq minutes à peine), — il se plaignit de la chaleur et de la soif et me demanda du vin de Champagne français... — Je lui en présentai un verre qu'il vida d'un seul trait.

Après avoir bu il se leva, le visage décomposé, poussa un cri et tomba lourdement, sans connaissance... — Très effrayé, j'ouvris la porte et j'appelai à l'aide... — Vous êtes venu, et je vous remercie du fond du cœur de votre empressement...

— Il n'y a pas de quoi... — répliqua le jeune médecin. — Le devoir professionnel avant tout...

En disant ce qui précède, le docteur Favier appuyait deux doigts sur l'artere du poignet de Maurice Villars; ensuite, déboutonnant le plastron de la chemise, il posait sa main sur le côté gauche de la maigre poitrine.

— Mon ami est vivant, n'est-ce pas, monsieur ? — demanda Hermann avec une émotion bien jouée. — L'accident dont il vient d'être victime est sans gravité ?

Le docteur ne répondit pas tout de suite...

— Je vous en supplie, monsieur, parlez-moi... — poursuivit le faux baron... — Votre silence me cause une insupportable inquiétude...

— Monsieur Villars est vivant encore... — fit le médecin en hochant la tête, — mais il ne vaut guère mieux... — Le croyez-vous en danger ?... — En très grand danger... — Cependant le salut est possible encore ?

— Je n'ose l'espérer beaucoup...

— Quel est donc ce mal soudain et foudroyant ?... — Une congestion cérébrale, parbleu !... — Mais il existe des remèdes qui combattent la congestion et parfois en triomphent ?... — La saignée et les sinapismes, oui. — Hétez-vous de les employer !... — Impossible !... — Pourquoi ?... — L'un et l'autre, agissant sur un corps gorgé d'aliments et de boissons, tueraient infailliblement et immédiatement le malade.

— Faut-il donc l'abandonner à lui-même sans rien tenter pour son salut ?... — Il faut le transporter chez lui et faire appeler son médecin habituel, qui, grâce à sa connaissance approfondie du tempérament de M. Villars, pourra peut-être essayer un traitement que je n'oserais prendre sur moi d'ordonner...

— Du moins, docteur, vous nous accompagneriez jusqu'à la rue d'Amsterdam où demeure mon malheureux ami ?... — Je vous accompagnerai si vous y tenez beaucoup, mais ce sera parfaitement inutile.

— Docteur, je vous en prie... — Soit ! — Disposez de moi... — Je vais prévenir mes amis de mon brusque départ et je reviens... Mais, d'abord, soulevons à nous deux ce corps qui ne peut rester là...

Maurice Villars, décharné comme il l'était, ne pesait pas plus qu'un enfant... Il fut aidé de s'étendre sur le divan dans l'attitude d'un homme endormi.

Cela fait, le docteur quitta le cabinet.

Hermann, resté seul avec Adah Bijou, lui dit ironiquement :

— Eh bien ! ma confiante amie, me prenez-vous toujours pour un empoisonneur ?... — Non... — murmura la jeune femme, d'un ton qui ne décelait point une conviction bien ardente.

— Vous avez entendu le médecin... — Une congestion cérébrale a frappé notre ami... rien au monde

du côté droit, défile entre la deuxième et la troisième ligne des navires. Le navire royal, après avoir parcouru le front des troisième et troisième lignes, s'avance vers la droite et va mouiller, à 10 heures, entre la Marséillaise et la Sicilia.

Un grand nombre de navires marchands et d'embarcations extérieures étaient remplis de personnes, qui ont assisté à la revue en poussant des acclamations enthousiastes et en agitant les chapeaux et les éventails.

LE DÉPART DU PRÉSIDENT

Le Président quitte la Regina Margharita à 10 heures 20, pour se rendre sur la Marséillaise, tous les navires de l'escadre tirent une salve de vingt et un coups de canon et les équipages saluent par un triple hurrah.

DÉPART DE L'ESCADRE FRANÇAISE

Naples, 29 avril. A son arrivée sur la Marséillaise, qui hisse le pavillon royal italien à la tête du drapeau présidentiel, le roi est reçu à l'embarcadere par le Président. Le roi passe en revue la compagnie d'honneur et visite ensuite le navire, accompagné par le Président. Tous les équipages des navires sont rangés.

L'INCIDENT GRÉCO-TURC

Athènes, 29 avril. Le cabinet a délibéré longuement la nuit dernière sur l'incident turco-grec à Smyrne. D'après une information officielle, les ambassadeurs des puissances à Constantinople ont reçu des instructions en vue d'appuyer les représentations du ministre grec à Constantinople.

LA FRANCE ET LE MAROC

Londres, 29 avril. Le correspondant du Times à Tanger télégraphie, le 28 avril, que la nouvelle de la conclusion de l'accord anglo-français se répand dans le pays et cause beaucoup de mécontentement parmi les tribus.

La Guerre Russo-Japonaise

Paris, 29 avril. Un rédacteur du Figaro ayant eu avec Soueig Pa-Ki, ministre de Chine à Paris, un entretien sur la question de savoir si la Chine interviendra dans le conflit russo-japonais, « il est certain, a déclaré le diplomate, que le gouvernement impérial ne peut voir avec satisfaction la Russie occupant définitivement la Mandchourie, mais il a tenu à conserver de bons rapports avec la Russie avant et depuis la guerre actuelle ».

LES MORTS QUI VOTENT

Dans notre bonne ville de Lyon où les électeurs vivants ont parfois tant de peine à se faire inscrire sur les listes électorales, les morts jouissent d'un régime de faveur. Bien qu'ils soient enterrés depuis de longs mois et que leurs décès soient dûment constatés sur les registres de l'état-civil, ils reçoivent tout de même leur carte d'électeur et votent du fond des tombes.

LES SOUS-MARINS Russes

Saint-Petersbourg, 29 avril. Les deux sous-marins dont la présence avait été signalée à Port-Arthur, avaient été envoyés démontés en Extrême-Orient avant la guerre. Ils ont été lancés dans le port le 9 avril et mis en essai le 26 courant. Ils ont réussi à torpiller le Bayan au plein complet du goulet. Ils possèdent deux tubes lance-torpilles avant et arrière et ont deux moteurs.

ÉCLAIREURS Russes A WU

Londres, 29 avril. Un télégramme de Tokio, en date d'aujourd'hui, dit que les dernières dépêches reçues de Wu-Jin annoncent la présence d'éclairiers russes dans le voisinage de cette ville. Il est échangé chaque jour quelques coups de feu.

BRIEF D'UN ÉCHÉC Russe

Shanghai, 29 avril, 2 h. soir. On annonce ici que la Russie a subi une défaite après dix jours de combat sur le Yauo et que les Japonais ont franchi le Yauo. Les Russes ont battu et pris...

LA VIE LYONNAISE

AUX ABSTENTIONNISTES

UNE LOI NÉCESSAIRE

C'est aux abstentionnistes invétérés, aux électeurs fossiles, aux branches mortes du suffrage universel que nous voulons nous adresser à la veille des élections municipales.

A ceux-là, à ces incrotables partisans de la douillette, du pot-au-feu et du bonnet grec, nous dirons : réveillez-vous ! Nous leur crions : « Grâce à vous la République se meurt ; la France est en danger ; allez au vote ! »

Ah ! qui est difficile de ressusciter ces morts vivants ; de galvaniser ces cadavres !

Lui, le vieux garçon indifférent, se drape dans son « je m'en f...isme » et, avec un superbe dédain qui masque sa nullité pédante, s'écrie : « Moi, voter pour ces gens-là que je ne connais pas, pour des ambitieux, des politiciens ?... Jamais ! J'aime mieux aller planter mes choux ! »

Et la pipe aux dents, la gaule à l'épaule, il s'en va, sceptique idiot, taquinier le goujon, en haussant les épaules et en murmurant : Qu'ils se débrouillent !

Il criera au martyr, le jour où l'on augmentera de vingt sous sa feuille d'imposition et courra aussitôt, d'un pas précipité, chez le percepteur, implorer une détaxe.

Car sa bourse, à lui, l'intégrité ; celle des autres, celle du pays le laisse froid. L'autre est ce bon père de famille, bon genre et... triste citoyen.

Comment trouverait-il le temps d'aller voter ? Depuis un mois, il a promis à ses enfants, à son épouse, à sa belle-mère, de les conduire aux champs manger des légumes, en faisant une partie... d'ânes à Charbonnières.

S'il va voter, on manquera le premier train et il fera bien chaud, plus tard, pour grimper au tabagnon.

Cet autre a pris rendez-vous avec des amis de famille pour aller, sur les bords de la Loire, manger une friture à Andrézieux et goûter aux sources de Saint-Romain. Quelle bonne journée, dont les gosses se pourléchèrent depuis plus de quinze jours.

Mais, pour cela, il faut prendre le train du matin. Comment voter ? La marmaille crie et pleure ; la femme gémit en silence, la bonne laisse brûler le rôti et la belle-mère tempête.

— En voilà une idée, d'aller voter ! Si seulement on savait pour qui ! Ah ! ça vous avancera bien, bon genre, de nous faire de la peine, de faire pleurer femme et enfants pour tous ces intrigants ! Et puis, on va vous espionner ; on vous notera dans le quartier, où vous êtes bien tranquille !... Une voix de plus ou de moins... la belle affaire !

Pour échapper à ce cyclone, l'électeur promet tout et se sauve.

Voilà l'abstentionniste. C'est ainsi que nous en trouvons trente mille à Lyon, il y a quatre ans. C'est scandaleux ; mais c'est vrai.

Ah ! que ne propose-t-on une loi — mais qui donc la voterait ?... — obligeant tout citoyen à user de ses droits civiques !

Pour ne pas voter, il faudrait être malade et présenter un certificat signé d'un médecin de la ville, datée du jour même du vote et légalisée.

Ou bien, être éloigné de plus de cinquante kilomètres du pays où l'on est inscrit et le faire constater par certificat de la mairie de la ville où l'on se trouve, daté du jour du vote.

Comme sanction à cette loi, affichage au domicile et privation des droits civils et civiques, pendant une durée égale à celle du mandat des citoyens appelés à être élus.

Désirs, impossibilité d'être témoins pendant quatre ans, d'être adjudicataires publics, d'avoir des permis de chasse ou de pêche, d'être membres de conseils de famille, etc...

Ah ! Comme ce remède radical supprimerait vite le mal !

Comme alors nous aurions des élections sincères ! Comme nous serions vite débarrassés des chenapans qui ruinent le pays ! Qu'on vote vite cette loi ; le salut de la République et de la France est à ce prix.

Francoussaire.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LES MORTS QUI VOTENT

Dans notre bonne ville de Lyon où les électeurs vivants ont parfois tant de peine à se faire inscrire sur les listes électorales, les morts jouissent d'un régime de faveur. Bien qu'ils soient enterrés depuis de longs mois et que leurs décès soient dûment constatés sur les registres de l'état-civil, ils reçoivent tout de même leur carte d'électeur et votent du fond des tombes.

Je n'invente rien. Ces morts qui votent ne sont pas des fantômes. A l'appel des scribes de M. Augagneur, ils abandonnent pour quelques instants les urnes funéraires au bénéfice des urnes électorales.

Il est au moins un mort qui ne votera pas ; puisque sa carte d'électeur, avec la signature de M. Augagneur, avec le sceau de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, est entre nos mains.

Et remarquez que cet électeur d'outre-tombe est mort en septembre dernier ! Oh ! je ne veux point dire que M. Augagneur, nouveau thaumaturge, ressuscite les morts les jours de scrutin, mais supposons que quelques centaines d'électeurs défunts abandonnent le cimetière dimanche prochain et, en bons blocards, déposent leur bulletin dans l'urne, et nous aurons des élections absolument frauduleuses, et nos édiles devront édifier les mairies d'arrondissement dans les cimetières.

Il y a donc un fait acquis : des défunts — je suppose que mon mort depuis sept mois n'est pas un privilégié — ont voté des cartes d'électeurs. Quels sont les responsables ? Il serait utile de l'établir.

Par contre, il y a des vivants qui ne peuvent plus voter. Ce n'est point qu'ils aient perdu leurs droits politiques. Ils sont morts, tout simplement. Et cependant, ils sont vivants, bien vivants.

Deux électeurs du deuxième arrondissement, ne recevant pas leurs cartes, furent s'enquérir à la mairie où ils apprirent, avec une stupefaction qui se devine, qu'ils étaient morts depuis deux ans.

On les avait rayés des listes électorales comme étant décédés ! Ces morts vivants firent immédiatement appel pour leur inscription, mais comme les délais légaux étaient expirés on ne reçut pas leur demande. Ils étaient ressuscités trop tard !

Dimanche prochain ces vivants seront morts, tandis que de nombreux morts seront vivants.

Et c'est comme cela qu'on fait les majorités.

Camille Dijoud.

PREMIER ARRONDISSEMENT

Une réunion orageuse ou Comité Central La place nous manque pour faire un compte rendu complet de la réunion organisée hier soir au Palais St-Pierre. La séance a été ouverte par une scène de pugilat entre les partisans de M. de la Roche et ceux de Laurent Chai qui l'a remplacé sur la liste bloccarde. Ce dernier a été vivement attaqué sur son passé politique. Piteusement il a apporté à la tribune des certificats de bonne conduite de ses amis, mais rien n'a servi. Comme défense c'est maigre ! A la fin par ces mots, nous voulons dire une trouvaille : Citoyens je m'aperçois que mon nom Laurent Chai fait maudire tous les matous de ce quartier.

Sur cette boutade la séance est levée sans qu'aucun ordre du jour ne puisse être voté. A la sortie une bagarre a éclaté et les manifestants se sont dirigés en chantant et cœnant au siège du Comité Central.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT M. Gourgou, sénateur du Rhône, conseiller municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, adresse à ses électeurs la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :

Chez concitoyens, Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

Faute de mieux, il a fait contre moi, une bien précieuse remarque que n'a pas fait auparavant beaucoup sur imagination ; il paraît que j'ai manqué sixante séances du Conseil. Cette dérision demande à être traitée une fois pour toutes comme elle le mérite.

Le maire de Lyon ne juge pas à propos de venir dans le deuxième arrondissement, quel est le nôtre, risquer une candidature avancée à la défilé. Mais il a éprouvé le besoin d'y élucubrer deux fois sur notre compte, d'abord à la brasserie Fritz où il n'a eu garde de nous inviter, puis au manège Doué où son discours de réserves a été à une mauvaise plaisanterie, puisqu'il savait de reste que, trois jours avant l'élection, des convocations précédentes nous retiendraient ailleurs.

arrondissement, en 1900 et en 1902 au quartier.

Pour M. Arnaud, électeur au cinquième, battu au cinquième en 1900.

Pour M. Jacquier, député de 1885 à 1889, qu'aucune circonscription n'a voulu réélire depuis :

Les FF. : Gailleton, Rivière, Arnaud, Gaud, restaurateur en titre des Loges de Lyon ; Gonnand, placier en titre des cartes des fêtes municipales de Lyon et vénérable de la Loge les Amis de l'Homme ; Jacquier, vénérable de la loge les Amis de la Vérité (voir le « Bulletin hebdomadaire des At. Mac. » de Lyon et de la région » et « l'Annuaire du Grand-Orient de France, 1904 », page 140.

Tous, comme Augagneur lui-même, liés par l'obligation maçonnique.

Tous, comme lui, tenus par l'obéissance maçonnique.

Tous, comme lui, de gré ou de force, défenseurs de la politique du F. Combes, que les Loges inspirent et soutiennent et que la dernière assemblée générale de la Fédération acclamait (voir « Constitution et Règlement général de la Fédération », art. 12, chapitre II, et les comptes rendus aux ateliers de l'Assemblée générale », 1903.

Vous renouez avec dédain les avis du personnage autoritaire, hautain, insolent, raseur, vindicatif, haineux, que vous avez représenté en 1896.

Vous rejetez tous ces suppôts des Loges, dont le suffrage universel ne veut plus ailleurs.

Vous votez pour :

Gourju, Chasson, Davay, Garnier, Molard, Nové-Josseland, Platon, conseillers sortants ; Regaud, avocat, docteur en droit.

Union des Comités des républicains libéraux, progressistes et ouvriers

Hier soir, à 8 h. 42, salle Monnier, à eu lieu la réunion organisée par les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sections du 1<sup>er</sup> arrondissement et présidée par M. le docteur Marudel, conseiller d'arrondissement.

M. le docteur Marudel dit d'abord quelques paroles aimables aux électeurs de son arrondissement, au milieu desquels il est toujours heureux de se retrouver, puis il donne l'apurement.

M. Devey parle de la municipalisation des services publics, des invalides du travail et des tendances collectivistes de la municipalité sortante.

M. Nové-Josseland parle des Hospices de Lyon et dit qu'il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. Regaud rappelle qu'au mois d'août 1903, cette société a pu envoyer avec ses seules ressources privées 475 enfants dans les montagnes de Beaujolais, soit 35 enfants de plus que la Ville avec l'argent des contribuables. Tous ces enfants ont été envoyés à la ferme de Givry, où ils ont été très bien traités.

M. Regaud, le seul candidat nouveau, appelé à remplacer M. Devey qui son mandat de député de la deuxième circonscription de Villefranche arrache à ses concitoyens lyonnais, s'est fait connaître à ses électeurs de demain comme un orateur distingué et un habile financier, en leur exposant avec clarté le programme de son parti.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

M. le sénateur Gourju, dont le parole est toujours si convaincante et si convaincante, explique que, si l'annexion dont il a été le champion au Conseil général, n'est pas encore faite, il ne peut que louer les intentions de M. le maire, cette belle et admirable administration que la France entière nous envie.

Révision des taxes de remplacement dans un sens démocratique, les charges du travail leur devaient être allégées.

Projet de loi de la question des passages à niveau.

Exécution des grands travaux projetés et votes par la municipalité de 1896 : « Quartier Monroy ; prolongement de l'avenue de Saxe, abattoirs de la Mouche ».

Création de nouvelles lignes de tramways. Travaux de voirie dans notre quartier trop délaissés depuis 1900.

Cessation des faveurs injustifiées dont jouissent les marchands forains au détriment des petits commerçants.

Installation gratuite des eaux dans toutes les maisons et à tous les étages ; chez tout locataire demandant un abonnement.

Répartition des faveurs municipales sans distinction d'opinion et de religion.

Électeurs. L'Assemblée municipale ne doit pas être composée de politiciens, mais de citoyens décidés à donner leur avis sur les questions de travail au bien de la Cité et à la défense des intérêts de leurs électeurs.

Les candidats que nous vous présentons sont des travailleurs, des hommes estimés, de formes républicaines. Ils se proposent de vous servir et de défendre à la fois les intérêts de la cité et de l'arrondissement.

Vive la République libérale et démocratique !

Électeurs, tous aux urnes ! Pas d'abstentions !

Votez tous pour les citoyens :

Barbier Jean, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur ; Charbonnier Félix, négociant en cuirs ; Rosnoblet Claudius, employé de commerce ; Carrot, Pétrus, fabricant de limons ; Lapalus Vincent, ancien négociant ; Bourgeois Étienne, négociant en vins ; Julien Emilian, ouvrier teinturier ; Manu, employé de commerce ; Comte Jacques, charpentier ; Dressy Paul, représentant de commerce ; Lefranc Auguste, entrepreneur ; Blanc Eugène, employé de commerce ; Broallier Pierre, ancien négociant ; Dreyfus Étienne, ancien commerçant ; Bress Jean-Baptiste, propriétaire ; Villon Louis, employé de commerce.

Groupe républicain libéral démocratique du 3<sup>e</sup> arrondissement. — Hier soir, Grandeur de la Guillière, audition des candidats Carrot, Pétrus, Villon, Dreyfus, Blanc et Villon, qui ont fait le procès de la politique du bloc et s'engagent à soutenir énergiquement le programme du groupe.

Les 200 citoyens présents approuvent les déclarations des candidats et s'engagent à faire triompher leur candidature aux élections du 4<sup>e</sup> mai.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT Comité républicain progressiste du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Citoyens, Fidéle à ses principes, notre organisation présente à vos suffrages une liste de candidats.

Cette année, les élections municipales ont un caractère nettement politique, en raison des événements actuels que vous ne pouvez ignorer.

Les partis au pouvoir — radicaux et socialistes — forment un bloc, dont les tendances sectaires et collectivistes sont la négation de la vraie doctrine républicaine.

Entre leurs mains, la République est devenue un régime de démagogie et d'oppression, où le fonctionnaire est souverain maître, où le contribuable n'est plus qu'une machine à payer.

Libertés essentielles, ont reçu les plus graves atteintes. Le droit du père de famille est méconnu et foulé aux pieds ; la liberté individuelle est prosaïque, et la conscience publique livrée au plus enchevêtrement ; le petit commerce agonise sous le fardeau trop lourd de l'impôt et la concurrence acharnée des grands magasins.

C'est à vous contribuables, pères de familles et petits commerçants, à vous tous, ouvriers, qui souffrez de cet état de choses que nous adressons nos pressantes appels. Si vous estimez qu'une politique ordinaire et de progrès, en même temps que d'apaisement et de concorde, peut ramener la confiance dans les affaires, l'économie dans les finances du pays et de la commune, vous le direz hautement au jour du scrutin.

Électeurs, Votre choix n'est pas douteux si vous avez souci de l'avenir de vos enfants.

Nos candidats sont de bons et loyaux serviteurs de la patrie, formés par leur expérience aux institutions républicaines. Tous, ils sortent des rangs du peuple. Voter pour eux, c'est affirmer votre foi en une conception plus large d'une France unie et régénérée.

Voter pour la liste de bloc, c'est préparer la socialisation des moyens de production dont le maire Augagneur a jeté les bases pendant son passage à la mairie centrale ; c'est encourager le développement éhonté du fonctionnarisme, et siirement l'échec de nos contribuables.

Entre radicaux et collectivistes, nous nous sommes fait une formule ambiguë pour mieux tromper la confiance des électeurs et les déclarations franches et loyales de nos candidats, vous ne pouvez pas hésiter un instant.

Face à face de bons Français en balayant de l'Hôtel de Ville cette majorité servile qui n'a su qu'approuver le maire, sans jamais oser discuter une seule de ses prétendues réformes.

Soûlez des intérêts de la ville et du bien-être de tous vos concitoyens, vous votez pour :

Jenny Guépe, employé ; Gabriel Barlot, chef d'atelier ; Jean Janin, tisseur ; Marius Alouy, ancien ouvrier ; Jean Michoud, ouvrier bijoutier.

Aux urnes ! Pas d'abstentions ! Votez tous pour nos candidats et faites triompher notre liste de la République !

La commission électorale : P. Fournier, J. Champin, J. Benoit, M. Laurent, G. Blanc, De Maus, F. Lafond, J. Puyot, F. Bonnel, J

habitude, puis sans fautes accourus pour recueillir les paroles de S. E., il part à fond de train contre les modérés en prononçant des paroles incohérentes, déconvenues, comiques. Force de calme, la voix faussée, éteinte et le grand ton tombe dans un état de catalepsie accentuée.

Cette grande gironette ne se souvient plus, quand on oublie ces malades, la chose est facile — que lors de la réunion de la Presse, sa secte et lui mondiaient les murs communaux d'affiches ou figurait une immense croix ; priez pour Donville, y était-il dit. Ces procédés sont dignes de leurs auteurs, on y a répondu par le mépris.

Maintenant, un conseil au discours que ne sait rien dire ; soyez muet comme une carpe à l'égard de ceux qui vous laissent bien tranquilles dans votre fange, car il en eût toujours à ceux qui médisent des autres. Un bon avertissement en vaut deux, qu'on se le dise ?

An dernier moment, nous apprenons que le bureau a décidé de donner, ce soir, dans la deuxième section, une grande réunion. Les bleds sont dans la joie. Dimanche répondra à tous ces esclarmes.

Socialistes-révolutionnaires, deuxième section de Villeurbanne, dévoués camarades, voici les noms des candidats suivants : Buffin, teinturier ; Bardin, décorateur ; Gay, mécanicien ; Boyer, apprêteur ; Jacobin, apprêteur ; Delage, teinturier ; Robillard, représentant ; Aubourg, commerçant ; et Louvier, apprêteur.

LES RECHERCHES DE LA SURETÉ Hier matin, à la première heure, M. Briottet était à son bureau et s'est occupé de mesures à prendre concernant les recherches à faire pour retrouver le ou les meurtriers de Mme veuve Pochard.

L'actif et habile chef de la sûreté à l'œuvre dans différentes directions ses plus fins limiers, et il est probable qu'il ne se passera pas vingt-quatre heures avant qu'on n'ait des renseignements sûrs, de nature à éclaircir cette ténébreuse affaire.

M. Briottet a entendu hier le sergent Salvini, qui avait emmenagé deux jours avant le crime dans les appartements situés au-dessus de ceux occupés par la malheureuse victime. Ce militaire n'a rien appris au chef de la sûreté, c'est pourquoi ce dernier, abandonnant momentanément différentes pistes, s'est contenté hier d'interroger longuement M..., dont nous avons annoncé l'arrestation.

UNE ARRESTATION MAINTENANT Dès que le crime avait été connu à St-Just, des personnes dont l'honorabilité et la bonne foi ne peuvent être mises en doute, étaient venues rapporter au chef de la Sûreté, certains propos tenus par M... et pouvant se rapporter au meurtre. C'est pourquoi immédiatement M. Briottet avait fait procéder à l'arrestation de M..., nous avons dit hier dans nos dernières éditions, comment cette arrestation avait été opérée.

L'indictio arrêtée n'a pas subi de condamnations, mais malgré cela il est connu des agents de brigades des recherches qui souvent l'ont rencontré en compagnie de vauriens de la pire espèce, et parfaitement capables de commettre un assassinat.

Son passé est mauvais. Employé dans une grande administration, il a été remercié, et depuis son directeur à reçu de lui plusieurs lettres de menaces. Il a été renvoyé d'une usine où il était employé, et se trouvait par cela même dans une situation très précaire, il avait besoin d'argent.

Dans les bureaux de la Sûreté, M... l'a d'abord pris de très haut, allant jusqu'à répondre grossièrement aux agents et à leur chef ; puis voyant que ses réponses n'avaient pas le don d'émouvoir ceux qui étaient chargés de l'interroger, il a changé de tactique, et s'est posé en victime. Les lettres très vives, il reprocha au chef de la Sûreté de l'avoir choisi comme victime, et comme très justement M. Briottet lui répondait qu'il n'y avait pas de victime, et qu'on lui demandait seulement de répondre, il a nettement refusé et également de signer les réponses déjà faites.

A ce moment, M. Gonnard, inspecteur, lui demanda poliment de vouloir bien remplir son paletot, pour que l'on puisse examiner sa chemise, M... entra dans une violente colère, et déclara qu'il ne voulait pas qu'on se moque de lui. Enfin, abandonnant cette pudeur exagérée, il montra sa chemise, qui probablement sera soumise à un examen sérieux. Mais le chef de la Sûreté, avait d'autres renseignements sur M..., c'est pourquoi il l'a maintenu à la disposition de M. Deschamps, juge d'instruction, qui a dû l'interroger hier soir.

LA LETTRE ACCUSATRICE Lorsqu'à la suite de sa visite, à la villa Bouvalet, M. Briottet, était rentré dans son bureau, il avait trouvé une lettre, qu'avait reçue M. le commissaire de police de Perrache, et que ce dernier lui avait fait parvenir.

Dans cette lettre on parlait d'un coup à faire à Saint-Etienne. M. Briottet avait remarqué que la missive, datée de mercredi 26 heures du soir, avait été déposée au bureau de poste de Saint-Jean, jeudi à 7 heures du matin.

De plus les quelques lignes de la lettre, avaient été écrites au verso d'une invitation de faire-part, à un mariage entre M. Villard et Mlle Joséphine de Beauge, datée de 1888, cette invitation était imprimée sur beau papier de luxe.

Le chef de la Sûreté eut une idée gênante. Il envoya un de ses agents à chez Mme Bouvalet pour lui demander si elle connaissait Mlle de Beauge. Or, il se trouvait que la couturière avait eu comme cliente Mlle de Beauge. Par conséquent, la lettre avait été dérobée dans la maison où le crime a été commis, et il se pourrait parfaitement qu'elle eût été écrite par l'assassin.

Ayant comparé l'écriture avec celle de M..., M. Briottet avait trouvé une certaine ressemblance dans les jambages, c'est pourquoi il n'avait pas hésité à maintenir M... en état d'arrestation.

M. Deschamps, juge d'instruction, aura à éclaircir l'histoire de la lettre. RENSEIGNEMENTS INTÉRESSANTS Comme on a pu le voir par le rapide exposé que nous venons de faire, il y a une série de faits qui s'enchaînent très vite et il est plus que probable que le service de la sûreté tient une bonne piste.

Il ne nous est pas permis aujourd'hui de donner d'autres renseignements, car nous pourrions gêner l'œuvre de la justice. Cependant il est certain que d'autres arrestations seront opérées et nous tiendrons nos lecteurs au courant des recherches.

A. Gaspard. UNE COLOSSALE ESCROQUERIE L'année dernière, au mois d'avril, un industriel nommé Faray, demeurant 23, quai Saint-Vincent, disparaissait subitement emmenant avec lui sa femme. A la suite de nombreuses plaintes survenues au parquet de Lyon, M. Pellenc fut désigné pour instruire cette affaire. A la suite de son enquête laborieuse, M. Pellenc put évaluer à 200.000 francs environ, le chiffre des détournements commis par Faray.

Un mandat d'amener fut lancé contre les deux escrocs ; il y a quelques semaines, le parquet de Lyon recevait du consul français de Port-Saïd, une dépêche annonçant l'arrestation de Faray et de sa femme. Les deux ont été ramenés en France et sont arrivés hier à Lyon. Ils ont été écroués à la prison Saint-Paul. Le procureur de la République, a désigné M. Durand, juge d'instruction, pour continuer l'enquête de cette colossale escroquerie, en remplacement de M. Pellenc qui est maintenant conseiller à la Cour.

INCENDIE RUE DE L'UNIVERSITÉ Un incendie s'est déclaré hier matin, à cinq heures, rue de l'Université, 60, dans une usine de parfumerie appartenant à M. Simon. Le feu a pris naissance dans le magasin d'emballage. L'alarme fut donnée par le concierge qui, ayant aperçu une épaisse

fumée prévint par téléphone les pompiers du dépôt central. La section active sous les ordres de M. le capitaine Marchand accourut sur les lieux, amenant avec elle le départ attelé et une pompe à vapeur qui fut mise en batterie.

Après une heure d'efforts, l'incendie put être circonscrit. Les dégâts qui consistent en une montée d'escaliers en bois détruite par le feu, ainsi qu'un plafond et le faîtage des combles, s'élevaient à 15.000 francs, dont 5.000 francs en immeuble et 10.000 francs en marchandises.

Le service d'ordre était fait par les gardiens de la paix du poste de la rue Chevreul.

de candidats un certain nombre de conseillers sortants — Brunier, maire, et Dumora, adjoint, en tête. Quoique l'immixtion de l'annexion enlevât toute importance à ce scrutin, et extrême, il y a cependant lieu de distinguer, parmi d'excellents conseillers sortants, les nullités dangereuses et les dévouements.

L'administration sortante — on l'ont sortante et bientôt sortie — par sa gestion intelligente et paternelle, a recueilli, pendant 4 ans, un concert unanime de récommissions. Il est de devoir des électeurs soucieux de leur intérêt d'achever de couper les ailes aux gens généraux malaisants, déjà bien entamés, par la bascule municipale. Nous avons nommé Brunier et Dumora.

Tous deux sont les plats valets du Pressensé des paroles impies ; tous deux décorés grâce à la protection de l'insulteur de notre Alsace mutilée. Patriotes ! Vétérans ! Républicains ! fiers de notre honneur et de notre liberté, souvenons-nous de l'affiche de 1902 : « Le maire de la commune de Caluire invite ses administrés à voter pour le citoyen de la République... »

Brunier, c'est Dumora, et Dumora, c'est Brunier. Avant de déposer son bulletin dans l'urne, il est urgent de rayez deux noms si honnêtement compromis : le premier marquera la revanche du patriotisme et du bon sens. Vive Caluire libre !

Le bulletin météorologique de Lyon, 29 avril. Voici le bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon. Hier matin, à 7 heures, la distribution de la température en Europe était encore très anormale, il faisait aussi doux (14°) sur les Iles Britanniques et le centre de la Russie, que sur le nord de l'Italie et sur la Provence, tandis que le thermomètre était relativement bas sur l'ouest et le centre du continent (Charleville 6° 2).

Quant à la pression elle diminue un peu sur le nord-ouest et augmente sur le sud de l'Europe. Le beau temps va continuer. Aujourd'hui, à Lyon (Paris), Hauteur barométrique à 9 heures du soir : 760. Eau tombée depuis 24 heures : 0° 7. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum + 6°, maximum : + 22°. Air libre : minimum : + 3°, maximum : + 23°.

CONCOURS D'AGRÉGATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE. — On nous télégraphie de Paris : Après 24 séances publiques, le jury du concours d'agrégation des Facultés de Médecine, section de chirurgie et d'accouchements, présidé par M. le professeur Félix Guyon, a déclaré admissible un certain nombre de candidats parmi lesquels nous relevons pour la Faculté de Lyon : Chirurgie, docteurs Gayet, Laroyenne, Molin, Patet. Accouchements, docteurs Commandeur, Planchu, Voron.

Le monde Lyonnais. — Notre confrère fait paraître cette semaine un numéro très intéressant consacré au barde breton Boitel, avec des chansons, de la musique et des photographies, se trouve en vente dans tous les kiosques, 0,10 centimes. Les funérailles de Mme Lignon. — Cet après midi ont eu lieu les obsèques de Mme Lignon, la femme de l'ancien président du tribunal de commerce de Lyon.

Toute l'épave du monde commercial de notre ville était venue apporter en cette triste circonstance à M. Lignon le témoignage de la profonde estime qu'il a su acquérir dans l'exercice de ses délicates fonctions. En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Lignon l'expression de notre respectueuse sympathie.

Au Casino. — Le programme du Casino vient de se corser d'une attraction sensationnelle : le dompteur Emmanuel et ses panthères. Le dressage présenté est des plus curieux, au moindre geste du maître les féroces pensionnaires de M. Emmanuel obéissent, et le belluaire joue avec ses fauves comme un enfant joue avec de jeunes chats. C'est un spectacle des plus saisissants.

Explosion d'une bombe. — Par suite de l'explosion d'une bombe à pétrole, survenue au domicile de M. Godard, 87, rue de la Part-Dieu, ce dernier, sa femme et son fils ont été brûlés. Mme Godard, qui est grièvement brûlée, a été transportée à l'Hôtel-Dieu ; les deux autres blessés sont soignés à domicile, par M. le docteur Audemar.

Le pince-monsieur. — Dans l'après-midi d'hier, le logement de M. François Santaville, marchand-ferrant, 143, grande-rue de la Guillotière, a été criblé. Les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 170 fr. Des voleurs ont pénétré la nuit dernière dans un chantier de maçonnerie, avenue Thiers, appartenant à M. Pichon, entrepreneur. Ils ont enlevé la toiture d'une baraque en planches, différents outils et des vêtements.

Renversé par une motocyclette. — Hier soir à 7 heures, M. Martin, rentier, demeurant avenue Thiers, 15, a été renversé place de la République. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, M. Martin a été reconduit à son domicile par l'auteur de l'accident.

Pauvre folle. — Une pauvre femme atteinte d'aliénation mentale, Mme Decombe Marie, 36 ans, demeurant quai Pierre-Scize, 81, s'est jetée hier soir du pont de Serin sur le bas-pont. Relevée par les pompiers de cet acte de dévotion, elle a été transportée à l'École vétérinaire où elle a reçu les premiers soins puis à son domicile. Un médecin appelé aussitôt n'a constaté que des lésions sans gravité aux jambes.

Phlé du Serpent. — Grand choix de Bandages, Ceintures, Bas, Douches, Injecteurs, Vaporisateurs, Accessoires, etc. DEMANDEZ LE QUINA CHABLY VILLEURBANNE. — Accident. — Mme veuve Salgue, 78 ans, ménagère, que Sylvester, 3, en nettoyant sa chambre est tombée lourdement. Dans sa chute, elle s'est cassé la jambe droite. La pauvre vieille a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

OULLINS. — Les candidats de la liste de concentration des républicains et socialistes ayant à leur tête le citoyen Bertholey, ancien premier adjoint et conseiller sortant, donnaient un dîner, jeudi dernier, brasserie de la Gare, à Oullins. La vaste salle était très petite pour contenir tous les électeurs qui avaient répondu à l'appel du comité, un grand nombre ont été obligés de rester à la porte.

Le compte rendu de la réunion peut se faire en peu de mots. Les conseillers sortants, se représentant sur la liste Normand d'une part, et ceux portés sur la liste Bertholey d'autre part, se sont envoyés mutuellement des épithètes plus ou moins maisonnières et ont occupé la soirée à jongler avec les insultes, au milieu de l'hilarité générale et du peu d'attention des oullinois qui n'ont semblé se passionner que pour les uns ou pour les autres. La séance a pris fin dans un calme surprenant, les assemblées de ce genre ayant l'habitude d'Oullins de se terminer avec un peu plus de bruit.

CALUIRE ET CUIRE. — Les élections. — Les anciens comités électoraux de Caluire ont eu politique de faire tous figurer dans leur liste

de candidats un certain nombre de conseillers sortants — Brunier, maire, et Dumora, adjoint, en tête. Quoique l'immixtion de l'annexion enlevât toute importance à ce scrutin, et extrême, il y a cependant lieu de distinguer, parmi d'excellents conseillers sortants, les nullités dangereuses et les dévouements.

L'administration sortante — on l'ont sortante et bientôt sortie — par sa gestion intelligente et paternelle, a recueilli, pendant 4 ans, un concert unanime de récommissions. Il est de devoir des électeurs soucieux de leur intérêt d'achever de couper les ailes aux gens généraux malaisants, déjà bien entamés, par la bascule municipale. Nous avons nommé Brunier et Dumora.

Tous deux sont les plats valets du Pressensé des paroles impies ; tous deux décorés grâce à la protection de l'insulteur de notre Alsace mutilée. Patriotes ! Vétérans ! Républicains ! fiers de notre honneur et de notre liberté, souvenons-nous de l'affiche de 1902 : « Le maire de la commune de Caluire invite ses administrés à voter pour le citoyen de la République... »

Brunier, c'est Dumora, et Dumora, c'est Brunier. Avant de déposer son bulletin dans l'urne, il est urgent de rayez deux noms si honnêtement compromis : le premier marquera la revanche du patriotisme et du bon sens. Vive Caluire libre !

Le bulletin météorologique de Lyon, 29 avril. Voici le bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon. Hier matin, à 7 heures, la distribution de la température en Europe était encore très anormale, il faisait aussi doux (14°) sur les Iles Britanniques et le centre de la Russie, que sur le nord de l'Italie et sur la Provence, tandis que le thermomètre était relativement bas sur l'ouest et le centre du continent (Charleville 6° 2).

Quant à la pression elle diminue un peu sur le nord-ouest et augmente sur le sud de l'Europe. Le beau temps va continuer. Aujourd'hui, à Lyon (Paris), Hauteur barométrique à 9 heures du soir : 760. Eau tombée depuis 24 heures : 0° 7. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum + 6°, maximum : + 22°. Air libre : minimum : + 3°, maximum : + 23°.

CONCOURS D'AGRÉGATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE. — On nous télégraphie de Paris : Après 24 séances publiques, le jury du concours d'agrégation des Facultés de Médecine, section de chirurgie et d'accouchements, présidé par M. le professeur Félix Guyon, a déclaré admissible un certain nombre de candidats parmi lesquels nous relevons pour la Faculté de Lyon : Chirurgie, docteurs Gayet, Laroyenne, Molin, Patet. Accouchements, docteurs Commandeur, Planchu, Voron.

Le monde Lyonnais. — Notre confrère fait paraître cette semaine un numéro très intéressant consacré au barde breton Boitel, avec des chansons, de la musique et des photographies, se trouve en vente dans tous les kiosques, 0,10 centimes. Les funérailles de Mme Lignon. — Cet après midi ont eu lieu les obsèques de Mme Lignon, la femme de l'ancien président du tribunal de commerce de Lyon.

Toute l'épave du monde commercial de notre ville était venue apporter en cette triste circonstance à M. Lignon le témoignage de la profonde estime qu'il a su acquérir dans l'exercice de ses délicates fonctions. En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Lignon l'expression de notre respectueuse sympathie.

Au Casino. — Le programme du Casino vient de se corser d'une attraction sensationnelle : le dompteur Emmanuel et ses panthères. Le dressage présenté est des plus curieux, au moindre geste du maître les féroces pensionnaires de M. Emmanuel obéissent, et le belluaire joue avec ses fauves comme un enfant joue avec de jeunes chats. C'est un spectacle des plus saisissants.

Explosion d'une bombe. — Par suite de l'explosion d'une bombe à pétrole, survenue au domicile de M. Godard, 87, rue de la Part-Dieu, ce dernier, sa femme et son fils ont été brûlés. Mme Godard, qui est grièvement brûlée, a été transportée à l'Hôtel-Dieu ; les deux autres blessés sont soignés à domicile, par M. le docteur Audemar.

Le pince-monsieur. — Dans l'après-midi d'hier, le logement de M. François Santaville, marchand-ferrant, 143, grande-rue de la Guillotière, a été criblé. Les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 170 fr. Des voleurs ont pénétré la nuit dernière dans un chantier de maçonnerie, avenue Thiers, appartenant à M. Pichon, entrepreneur. Ils ont enlevé la toiture d'une baraque en planches, différents outils et des vêtements.

Renversé par une motocyclette. — Hier soir à 7 heures, M. Martin, rentier, demeurant avenue Thiers, 15, a été renversé place de la République. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, M. Martin a été reconduit à son domicile par l'auteur de l'accident.

Pauvre folle. — Une pauvre femme atteinte d'aliénation mentale, Mme Decombe Marie, 36 ans, demeurant quai Pierre-Scize, 81, s'est jetée hier soir du pont de Serin sur le bas-pont. Relevée par les pompiers de cet acte de dévotion, elle a été transportée à l'École vétérinaire où elle a reçu les premiers soins puis à son domicile. Un médecin appelé aussitôt n'a constaté que des lésions sans gravité aux jambes.

Phlé du Serpent. — Grand choix de Bandages, Ceintures, Bas, Douches, Injecteurs, Vaporisateurs, Accessoires, etc. DEMANDEZ LE QUINA CHABLY VILLEURBANNE. — Accident. — Mme veuve Salgue, 78 ans, ménagère, que Sylvester, 3, en nettoyant sa chambre est tombée lourdement. Dans sa chute, elle s'est cassé la jambe droite. La pauvre vieille a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

OULLINS. — Les candidats de la liste de concentration des républicains et socialistes ayant à leur tête le citoyen Bertholey, ancien premier adjoint et conseiller sortant, donnaient un dîner, jeudi dernier, brasserie de la Gare, à Oullins. La vaste salle était très petite pour contenir tous les électeurs qui avaient répondu à l'appel du comité, un grand nombre ont été obligés de rester à la porte.

Le compte rendu de la réunion peut se faire en peu de mots. Les conseillers sortants, se représentant sur la liste Normand d'une part, et ceux portés sur la liste Bertholey d'autre part, se sont envoyés mutuellement des épithètes plus ou moins maisonnières et ont occupé la soirée à jongler avec les insultes, au milieu de l'hilarité générale et du peu d'attention des oullinois qui n'ont semblé se passionner que pour les uns ou pour les autres. La séance a pris fin dans un calme surprenant, les assemblées de ce genre ayant l'habitude d'Oullins de se terminer avec un peu plus de bruit.

CALUIRE ET CUIRE. — Les élections. — Les anciens comités électoraux de Caluire ont eu politique de faire tous figurer dans leur liste

actes de M. E. Brioux, le grand succès du théâtre Antoine. — On peut remplir ses places au Nouveau-Théâtre ou au Casino-Kursaal.

COURS DU HAVRE. Table with columns: CLOT. PRÉC., OUVREURE, CLOTURE. Rows for Colons, Laines, Tendances.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE. Vendredi, 29 avril. Bœufs amenés 638, renvoi 98. On a payé 1<sup>er</sup> qualité 149 ; 2<sup>e</sup>, 155 ; 3<sup>e</sup>, 148 ; prix extrêmes, de 120 à 164 francs les 100 kilogrammes.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS LA VILLETTE. Jeudi, 28 avril. Bœufs amenés 4913, prix payés 146 à 154 fr. les 100 kilogrammes.

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du RAPPEL RÉPUBLICAIN PARAITRONT Mardi Prochain

AVIS aux Pensionnaires, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires. Ce Théâtre est planté, léger, peu encombrant. S'adresser concierge, cours Vitton, 63, Lyon.

LES INTENTIONS DE LA RUSSIE. Saint-Petersbourg, 29 avril. Le Messenger du Gouvernement publie la circulaire suivante adressée par le ministre des affaires étrangères aux représentants de la Russie à l'étranger, en date du 27 avril.

La Guerre Russo-Japonaise. Nous recommandons tout particulièrement L'AFFICHAGE S. P. A. Société de Publicité Artistique et Commerciale 52, Rue de la République LYON. TÉLÉPHONE 8-91 pour tous travaux concernant les ÉLECTIONS MUNICIPALES AFFICHAGE DISTRIBUTION

SPECTACLES ET CONCERTS. THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 9 heures et quart, pour la clôture de la saison, Les drames d'Hercule, vauville nouveau en trois actes de MM. Paul Billhaud et Maurice Hennequin.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, concert varié, terminé par le villograph. Concert de l'Horloge. — Ce soir à 8 h., concert varié avec de nombreux numéros de principaux music-halls parisiens, terminé par Le moyen de l'être et l'Article 330.

CASINO DU PALAIS DE GLACE. — Dimanche, en matinée, représentation de gala, au bénéfice de la caisse de secours des Sapeurs-pompiers. Pabbé Constantin et les Deux Trinités par une de nos meilleures troupes de tournée. Tous les soirs, de 5 à 7 heures, et de 8 à 11 heures, concert par l'Orchestre des Dames Tliganes. Entrée gratuite dans la salle de concert et de lecture.

PUNBRAILLÉS D'AUJOURD'HUI. Premier arrondissement. — Néant. Deuxième arrondissement. — Bazou Cécile, 8 mois, rue de la Barre, 8, f. 9 h. — Rey Claude, représentant de commerce, 37 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Sabatier Marie, 7 mois, Charbon, f. 8 h. — Humbert Claude, teinturier, 62 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. Troisième arrondissement. — Mary Antoine, 6 ans, rue Mazenod, 29, f. 8 h. — Holtzer Léon, artiste musicien, épouse St-Marcelle, f. 3 h. — Prost François, propriétaire, 62 ans, grande rue Guillotière, 407, f. 7 h. — Maréchal Hippolyte, épouse Prost, concubinaire, 62 ans, rue Parmentier, 7, f. 2 h. — Derruaz Jean-Claude, cordonnier, 65 ans, cours Henri, 36, f. 4 h. Cinquième arrondissement. — Brias Michel s. p., 68 ans, rue de l'Enfance, 43, f. 3 h. Quatrième arrondissement. — François Olympe, épouse Chevalier, ménagère, 62 ans, Antiquaille, f. 7 h. — Ruez Claude, orfèvre, 63 ans, montée St-Barthélemy, 28, f. 4 h. Sixième arrondissement. — Thollot Pierre, 2 ans, rue Créqui, 41, f. 4 h.

Dernière Heure. BOURSE DE LONDRES. Londres, 29 avril. Consolidés... Rio de Janeiro... Extérieure... Turc Unifié... Banque Ottomane... Suède...

LA GRÈVE DE MARSEILLE. Bordeaux, 29 avril. — Le conseil d'administration de la société mutuelle des capitaines au long cours, de Bordeaux, communique le procès-verbal suivant : « A la suite d'une réunion des armateurs, capitaines, officiers et mécaniciens diplômés de la marine marchande, tenue aujourd'hui, les ordres du jour suivants ont été adoptés : 1° Les armateurs présents à la réunion s'engagent à ne pas entraver le mouvement de Marseille en envoyant leurs navires dans ce port pour y prendre du fret, et à prior leurs collègues absents à se joindre à eux. Les armateurs présents approuvent à l'unanimité cet ordre du jour, et engagent le bureau à donner le plus de publicité possible à l'objet de la réunion. 2° Les capitaines au long cours au cabotage et les mécaniciens diplômés, s'engagent à se solidariser, le cas échéant, avec leurs collègues de Marseille, du Havre et des autres ports, et à persuader à leurs collègues de faire de même. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité et par acclamations. La Guerre Russo-Japonaise. LES INTENTIONS DE LA RUSSIE. Saint-Petersbourg, 29 avril. Le Messenger du Gouvernement publie la circulaire suivante adressée par le ministre des affaires étrangères aux représentants de la Russie à l'étranger, en date du 27 avril.

LES INTENTIONS DE LA RUSSIE. Saint-Petersbourg, 29 avril. Le Messenger du Gouvernement publie la circulaire suivante adressée par le ministre des affaires étrangères aux représentants de la Russie à l'étranger, en date du 27 avril. « La presse étrangère répand depuis quelque temps avec opiniâtreté des bruits relatifs à des intentions de médiation pacifique qui se seraient faits pour que quelques gouvernements européens en vue de hâter la fin du conflit russo-japonais, certains télégrammes annoncent même que des propositions auraient été faites dans ce sens au gouvernement impérial. « Vous êtes autorisés à démentir cette nouvelle de la façon la plus formelle : la Russie n'a guère de guerres, elle a fait tout ce qui était dans ses limites du possible pour résoudre à l'amiable les complications qui s'étaient produites en Extrême-Orient, mais après la perte de la guerre de la part du Japon qui força la Russie à prendre les armes, une médiation pacifique, quelle qu'elle soit, ne saurait manifestement avoir aucune chance de succès. « De même, le gouvernement impérial n'admettra l'immixtion d'aucune puissance, quelle qu'elle soit, dans les négociations directes qui auront lieu entre la Russie et le Japon après la fin des opérations de la guerre pour établir les conditions de la paix. » LA GUERRE DE COURSE. Saint-Petersbourg, 29 avril. Huit paquebots japonais armés croiseurs auxiliaires, avec des équipages de volontaires, sont signalés comme destinés pour l'océan dans le but de faire la course aux navires de commerce russes.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT. COURSES A MAISONS-LAFFITTE. Première course. — 1. Melissa, gag. 26,50, pl. 50 ; 2. Queen Bee, pl. 44 ; 3. Maritimo, pl. 50. Deuxième course. — 1. Requeusens, gag. 50,50, pl. 16,50 ; 2. Primatice, pl. 14 ; 3. Danaus, pl. 17. Troisième course. — 1. Milite, gag. 39,50, pl. 15,50 ; 2. Maximum II, pl. 17 ; 3. Rosière, pl. 21,50. Quatrième course. — 1. Flambeau, gag. 64,50, pl. 32 ; 2. Magicienne, pl. 39 ; 3. Jumbo, pl. 20. Cinquième course. — 1. Le Biton, gag. 77, pl. 25 ; 2. Terberg, pl. 15,50 ; 3. La Mandouchrie, pl. 16,50. Sixième course. — 1. Huguette, gag. 417, pl. 25,50 ; 2. Magnolia, pl. 45,50 ; 3. Valiero, pl. 45.

Courrier des Sports. GOURSES A MAISONS-LAFFITTE. Première course. — 1. Melissa, gag. 26,50, pl. 50 ; 2. Queen Bee, pl. 44 ; 3. Maritimo, pl. 50. Deuxième course. — 1. Requeusens, gag. 50,50, pl. 16,50 ; 2. Primatice, pl. 14 ; 3. Danaus, pl. 17. Troisième course. — 1. Milite, gag. 39,50, pl. 15,50 ; 2. Maximum II, pl. 17 ; 3. Rosière, pl. 21,50. Quatrième course. — 1. Flambeau, gag. 64,50, pl. 32 ; 2. Magicienne, pl. 39 ; 3. Jumbo, pl. 20. Cinquième course. — 1. Le Biton, gag. 77, pl. 25 ; 2. Terberg, pl. 15,50 ; 3. La Mandouchrie, pl. 16,50. Sixième course. — 1. Huguette, gag. 417, pl. 25,50 ; 2. Magnolia, pl. 45,50 ; 3. Valiero, pl. 45.

Courrier des Spectacles. Casino-Kursaal. — On n'a jamais vu à Lyon dompteur plus audacieux que M. Emmanuel au milieu de ses lions, panthères et léopards, le public select de la soirée mondaine de vendredi était tenu. Nouveau-Théâtre. — Tous les soirs à partir de mardi, 3 mai : Maternité, pièce en trois

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and related financial data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and international exchange rates.

Union Espagnole des Exportateurs

Announcements and news regarding the Spanish Exporters' Union, including dividend information.

Informations Financières

Additional financial information and company news, including details about the Hauts-Fourneaux de Saunès.

Large advertisement for BITTER CAMPARI, featuring the brand name in large letters and promotional text.

Advertisement for municipal elections in 1904, mentioning WALTENER & Co and their printing services.

Advertisement for a property for sale (A VENDRE) in Lyon, near the Rhône river.

Large advertisement for municipal elections (ÉLECTIONS MUNICIPALES) featuring L'Affichage S.P.A. and their services for election posters.

Advertisement for a house for sale (MAISON) in Lyon, near the Rhône river.

Advertisement for a lottery (FAITES-VOUS DES CHEVEUX!) with prizes and terms of participation.

Advertisement for Asti-Mousseux wine, highlighting its origin and quality.

Advertisement for a property for sale (A VENDRE) in Lyon, near the Rhône river.

Advertisement for SUC SIMON liqueur, featuring a medal from the 1902 Exposition in Hanoi.

Advertisement for massages, listing a professional and their services.

Advertisement for BYARRH aperitif, highlighting its health benefits and origin.

Large advertisement for the RAPPEL REPUBLICAIN newspaper, including contact information for S.P.A. in Lyon.

LE MAITRE DE FORGES: A story snippet by Georges Ohnet, starting with 'Sais-moi tu le sauras, répondit durement madame Derblay.'

Continuation of the story 'LE MAITRE DE FORGES', focusing on the interactions between the characters.

Continuation of the story 'LE MAITRE DE FORGES', detailing the plot and character development.

Continuation of the story 'LE MAITRE DE FORGES', concluding the scene and providing a glimpse into the future.